



GLOBAL VILLAGE CAMEROON

Organisation Non Gouvernementale pour la Protection de l'environnement et le
Développement durable

Agrément N° 000158/A/MINATD/DAP/SDP/ONG

B.P. 3158 YAOUNDE Tél.: (237) 675 29 04 01 /675 07 00 23/694 71 54 09

Email : globalvillagecam@gmail.com [http://: www.glovilcam.org](http://www.glovilcam.org)



2020 : Travailler avec et pour les plus vulnérables !

RAPPORT D'ACTIVITES

ANNEE :2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1. QUI SOMMES-NOUS.....	4
2. PREVISIONS DE 2020	5
3. NOS REALISATIONS	6
4. ORGANISATION ET GESTION INTERNE DE GVC	16
5. PERSPECTIVES ET DEFIS	19
CONCLUSION.....	20

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AG	Assemblée Générale
CA	Conseil d'Administration
CAD	Comité d'Action de Développement
CSE	Cadre de suivi et évaluation
DD	Développement Durable
GVC	Global Village Cameroon
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
AEC	Actes d'état civil
PAECMK	Projet d'appui à l'accès aux actes d'état civil par les citoyens fantômes du Mbam et Kim
PAECN	Projet d'appui à l'accès aux actes d'état civil par les populations vulnérables de Nguibassal
FE	Facilitateur Endogène
PE	Protection de l'Environnement
PROCIVIS	Programme d'appui à la citoyenneté Active
RAA	Rapport Annuel d'Activités
RH	Réunion Hebdomadaire
RMA	Rapport Mensuel D'activités
RTA	Rapport Trimestriel d'Activités
SE	Secrétaire Exécutif
UE	Union Européenne
USA	Etats-Unis d'Amérique



INTRODUCTION

♠ **Faire du Cameroun un pays où le développement n'entraîne pas une dégradation excessive de l'environnement et des conditions de vie des populations.**

Depuis sa création en Mai 1996, Global Village Cameroon (GVC), Organisation Non Gouvernementale (ONG), exécute depuis au moins vingt-quatre ans déjà, les activités dans le secteur du développement durable.

Au cours de cette année 2020 qui s'achève, plusieurs activités ont été mises en œuvre ; et la synthèse est présentée dans ce rapport annuel d'activités.

La première partie du document mettra un accent sur la présentation de GVC et les prévisions de 2020. La suite portera sur les réalisations de l'année 2020, la gestion interne de l'Organisation, et les perspectives pour 2021.

1. QUI SOMMES-NOUS ?

Motivés par la crise économique qui a durement frappé le Cameroun dans les années 90 et au vu de la dynamique où les problèmes environnementaux sont de plus en plus soulevés dans le monde, les fondateurs de Global Village Cameroon (GVC) ont souhaité apporter leur contribution à la protection de l'environnement et au développement durable en analysant et en recherchant solutions possibles aux problèmes nationaux en commençant par notre environnement.

GVC naît donc d'une idée d'association. Organisation de droit Camerounais à but non lucratif, créée en mai 1996, Global Village Cameroon a été enregistré sous la déclaration N° 0029/RDA/JO/BAPP du 16 octobre 1996 par le préfet du département du Mfoundi.

Association, GVC devient une Organisation Non gouvernementale (ONG) suite à l'Agrément N°000158/A/MINATD/DAP/SDP/ONG du 2008 signé par le Ministre de l'Administration Territoriale et de la décentralisation conformément à la loi N° 99/014 du 22 décembre 1999 régissant les ONG du Cameroun.

Ses Objectifs sont principalement axés sur le Développement Durable (DD) et la Protection de l'Environnement (PE). Elle s'inscrit ainsi dans la liste des Organisations de la Société Civile (OSC) qui œuvrent pour le développement.

La vision de l'Organisation est de faire du Cameroun un pays où le développement n'entraîne pas une dégradation excessive de l'environnement et des conditions de vie des populations. Sa mission étant de contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable, des zones rurales et périurbaines tout en luttant contre la marginalisation des plus vulnérables (femmes, enfants, populations autochtones et réfugiés).

En somme, toute activité menée par GVC sera étroitement en lien avec le développement durable et l'environnement. Ces activités ne pourront être réalisées que si elles sont associées/rattachées à ces valeurs ; avec une particularité pour les cibles qui sont les femmes et les enfants.



Global Village Cameroon

Une ONG pour la protection de l'Environnement et le Développement Durable



***Promouvoir la
durabilité,
C'est accepter la
diversité au sens large
du terme,
Et s'accommoder à la
nouveauité !!!***

2. PREVISIONS DE 2020

Sur la base du plan d'action stratégique 2019-2022 de l'Organisation, le programme opérationnel de 2020 a été adopté comme suit :

1. Amélioration de la visibilité par la mise à jour des données du site web de GVC, la production et publication des articles ;
2. Redynamisation de l'Organisation / Renforcement des capacités du personnel et encadrement des stagiaires ;
3. ; Montage de nouveaux projets et recherche des financements ;
4. Exécution des projets.

NOS REALISATIONS



*« Travailler à GVC, c'est
promouvoir le développement
participatif Durable : les activités
s'enchaînent et se diversifient à
l'image de l'Homme et de la
Nature »*

Pour accomplir sa mission, GVC travaille, depuis sa création, en partenariat avec tous les acteurs de développement y compris l'Etat, les ONG nationales et internationales ayant la même vision, et œuvre à faire partager cette vision par tous les acteurs censés la connaître et la soutenir. En considérant GVC comme un cadre de réflexion et d'action, d'analyse et de proposition des solutions alternatives aux problèmes affectant l'environnement et les hommes, nous avons pensé aux activités pouvant améliorer les conditions de vie des êtres humains et assurer un digne héritage pour les générations futures. Ainsi nos principales réalisations ont été menées en fonction de nos axes d'intervention.

3.1 Axe 1 : Environnement et développement durable

Au sein de l'Organisation, il est prévu que les activités de ce premier axe (Environnement et développement durable), portent sur les trois volets qui sont :

- Volet 1 : Protection environnementale / Suivi et audit environnemental et social des grands projets de développement ;
- Volet 2 : Gestion durable des ressources naturelles (Foresterie communautaire et lutte contre les changements climatiques) ;
- Volet 3 : Energies renouvelables (Amélioration du cadre légal du secteur énergie).

C'est le second volet de cet axe qui a principalement retenu notre attention en cette année. Afin de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre les changements climatiques, nous avons été amenés au cours de cette année, à accompagner les communautés riveraines du parc national de Deng Deng à l'Est Cameroun dans cette finalité. En effet, de 2017 à 2018, GVC avait mené une mission permanente avec le soutien de Global Green Grant, pour l'évaluation de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale de la

La protection de l'environnement et la gestion durable du patrimoine naturel et culturel doivent passer par la transformation des comportements tant au niveau des structures administratives et gouvernementales que des communautés rurales et urbaines. »

construction du barrage de Lom Pangar, cas des populations déplacées. Lors de l'exécution de cette activité, nous avons été en relation avec les communautés riveraines du parc national de Deng Deng qui vivent en très grande majorité de la chasse et l'exploitation des produits forestiers. Au terme de la mission susmentionnée, nous avons poursuivi la collaboration avec elles afin de les amener à poser des actes qui concourent à la protection durable de l'environnement. C'est ainsi que nous sommes retournés en 2020 auprès des

communautés riveraines du parc national de Deng Deng, pour l'exécution du projet d'appui à la gestion durable des ressources naturelles.

La mise en œuvre de ce projet, au profit des communautés riveraines du parc national de Deng Deng à l'Est Cameroun, vise à les accompagner dans une transition durable entre leur vie de chasseurs et leur nouvelle vie tournée vers l'agriculture, la pêche et l'élevage ; préserver les ressources forestières floristiques et fauniques ; et les guider dans la gestion des activités génératrices des revenus autres que l'exploitation des ressources forestières.

Afin d'atteindre ces objectifs, les 22 représentants des communautés bénéficiaires ont été amenés à identifier les potentielles sources de financement autres que l'exploitation des ressources forestières et adaptées à leur contexte local. Puis au cours de la session de formation dont ils ont bénéficié, nous avons donné aux bénéficiaires les outils leur permettant de pouvoir réaliser sur les plans administratifs et pratiques des activités génératrices de revenus (AGR) ; et ils ont été formés sur la gestion et la comptabilité simplifiées de leurs ressources financières. De retour au sein de leur communauté, ces 22 bénéficiaires directs ont partagé les notions apprises auprès de la population qui a été accompagnée dans leurs AGR. A Deng-Deng, les communautés riveraines du parc national maîtrisent en théorie et en pratique les techniques de mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR), autres que l'exploitation des ressources forestières dans leur localité.



Photo n1 : Photo de famille des participants à la fin de la session de formation sur les AGR

3.2 Axe 2 : Genre et développement durable en milieu rural et périurbain (Lutte contre la pauvreté en faveur des défavorisés)

Au Cameroun, les femmes n'ont déjà pas un accès sécurisé aux forêts ; les normes informelles et les préjugés font que très souvent, les femmes ne sont pas invitées aux réunions relatives à la gestion des forêts telle que la gouvernance forestière et autres. Si les femmes sont des agents actifs de conservation et de restauration des ressources naturelles, leurs responsabilités en matière de soins et leurs activités de subsistance dépendent souvent fortement de ces ressources. L'on note que ces ressources sont en très grande majorité détruites par les hommes qui prennent très peu en compte les facteurs liés à la protection et conservation de l'environnement lors de leurs multiples exploitations forestières. Les femmes devraient de ce fait, participer à la gestion forestière et au processus de prise de

décision au niveau communautaire afin de contribuer davantage la conservation et la protection de l'environnement.

Dans le cadre de notre mission, nous ciblons également la catégorie des femmes qui n'ont pas d'actes de mariage (victimes de diverses violences) ; et dont les enfants ne possèdent pas d'actes de naissance au sein des ménages. Il est question pour nous à GVC, de contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable des zones rurales et périurbaines tout en luttant contre la marginalisation des plus vulnérables (femmes, enfants, populations autochtones et réfugiés).

Pour faire face à ces problématiques directement liées aux femmes, jeunes et enfants, la politique Genre menée par GVC vise la représentativité et l'implication de ces derniers (femmes, jeunes et enfants vulnérables) en vue de l'amélioration de leur cadre et conditions de vie. L'intégration du Genre se fait dans tous les projets et processus de développement initiés par l'Organisation.

C'est ainsi qu'au cours de l'année, nous avons travaillé avec les femmes et jeunes des populations déplacées internes de Goulfey à travers l'implémentation du projet d'appui à la participation des femmes et jeunes des populations déplacées internes dans la gestion

locale des périmètres hydroagricoles dans le Logone et Chari à Goulfey, dans l'Extrême-Nord du Cameroun

! *Les femmes et jeunes déplacés internes : Une catégorie bien souvent marginalisée qu'il faudrait impérativement accompagner en vue de leur intégration effective et leur bien-être au sein des communautés qui les accueillent* !

Ce projet, financé par l'Union Européenne à travers son programme LANDCAM, a pour but de lutter contre l'exclusion des femmes, jeunes et populations déplacées internes (PDI) dans la gestion des ressources naturelles et précisément des périmètres hydro agricoles (PHA). Il vise à faciliter l'acquisition de parcelle de terre par les populations déplacées Internes dans le département du Logone et Chari

Après la prise de contact, le projet a officiellement été lancé au cours du mois de mars en présence des autorités administratives, locales, municipales, traditionnelles, religieuses et les populations dans l'arrondissement de Goulfey. La cérémonie de lancement a été l'occasion pour l'équipe du projet d'expliquer aux bénéficiaires les enjeux et les objectifs visés à travers les différentes activités qui seront menées dans le cadre du projet.



Photo n 2 : Les jeunes et les femmes du village Moulouang en plein diagnostic institutionnel

Ensuite, le diagnostic institutionnel des groupes d'exploitants des périmètres hydro agricoles a eu lieu auprès des gestionnaires de ces périmètres au sein des cinq villages cibles de Goulfey (Mara, Moulouang, Goulfey-gana, Goulfey et Hilélé) ; qui a permis de mieux connaître les difficultés des paysans. La restitution de ces résultats du diagnostic institutionnel a ensuite été faite. L'une des difficultés majeures étant l'acquisition difficile de parcelle de terre par les populations déplacées Internes, notamment les femmes et les jeunes.

Il a été organisé au mois de septembre une session de formation des cartographes locaux I sur les nouveaux plans parcellaires ; notamment sur les thèmes suivants : les techniques d'élaboration des cartographies locales participatives, prise de conscience des populations sur l'importance de l'élaboration de nouveaux plans parcellaires.

Après la formation des cartographes locaux identifiés au sein des périmètres hydro agricoles des cinq villages cibles, l'activité qui a suivi au mois d'octobre, a été l'élaboration des cartes participatives des nouveaux plans parcellaires au sein de chaque village cible de l'arrondissement de Goulfey ; ainsi que l'identification des responsables des groupes au sein de chaque périmètre hydro agricole. Ces derniers veilleront à faciliter l'accès de tous aux nouveaux périmètres hydro agricoles.



Photo n 3 : Elaboration des cartes participatives et collectes des données avec les femmes de Mara

C'est sur la base de ces nouveaux plans parcellaires que les bénéficiaires pourront utiliser pour bénéficier d'un meilleur accès aux parcelles de terre. Une nouvelle répartition a été faite avec la contribution des femmes et jeunes afin de permettre à chaque catégorie de réaliser sagement ses activités de subsistance. A Goulfey, les femmes, jeunes et populations déplacées internes (PDI) sont davantage impliqués dans la gestion des ressources naturelles et précisément les périmètres hydro agricoles au sein de leurs villages respectifs.

A Nguibassal, dans le département du Nyong - Ekelle, Région du Centre, les femmes de cette commune ont bénéficié de l'appui de l'Organisation pour la célébration de la journée internationale de la femme. Rendus au début du mois de mars, en accord avec la commune, un mariage collectif a été célébré le jour de la fête de la femme. Ladite cérémonie a connu la participation de huit couples qui se sont légalement mariés. Et ces femmes disposent de leurs actes de mariage.

3.3 Axe 3 : Droits de l'Homme et protection des personnes vulnérables (enfants, handicapés, autochtones, migrants / réfugiés)

L'exécution des activités relatives à ce troisième axe prend en compte deux volets qui sont :

- Citoyenneté active ;
- Développement participatif et protection des personnes vulnérables.

L'un des objectifs importants de GVC est de faciliter et soutenir toutes actions concourant au respect et à la vulgarisation des droits de l'homme ; notamment la protection des couches défavorisées en milieu rural et péri-urbains. Il ressort des études faites que l'accès difficile aux actes d'état civil demeure une problématique majeure. Cette situation est non seulement dû à l'ignorance, mais aussi et surtout à la négligence des parents à établir les actes de naissance aux enfants dans les délais prescrits. Ces personnes n'ont pas de moyens financiers pour honorer aux différents coûts exigés en vue de l'obtention de leur acte de naissance par jugements supplétifs ; d'où l'abandon. Alors que ces enfants ont pourtant besoin d'un acte de naissance comme les autres, afin d'être juridiquement reconnus et de jouir de leurs droits fondamentaux.



Photo n 4 : Photo de famille de l'atelier de lancement du PAECMK

Il a été question au cours de l'année de faciliter l'acquisition des pièces d'état civil (actes de naissance, mariage et décès) aux populations de l'ensemble du département du Mbam et Kim, avec l'appui financier de l'Union Européenne au travers de son Programme d'Appui à la Citoyenneté Active au Cameroun ; et celles de la commune de Nguibassal grâce à la subvention de l'Ambassade des Etats-Unis au Cameroun.

L'objectif de ces deux projets vise à faciliter l'acquisition des pièces d'état civil (actes de naissance, mariage et décès) aux populations bénéficiaires. Il est question de permettre l'accès gratuit aux jugements supplétifs pour les enfants indigents ou vulnérables aux fins de

leur délivrer un acte de naissance, faciliter l'accès gratuit aux actes de mariage pour les couples non mariés à l'état civil, et faciliter l'accès aux actes de décès. Pour ce faire, les actions de sensibilisation sont menées auprès de toutes les parties prenantes et des plaidoyers engagés avec les différents acteurs institutionnels au niveau local que sont les préfets, sous-préfets, maires, présidents du tribunal, procureurs de la république, greffiers en chef, délégués départementaux (MINPROFF, MINEDUB, MINSANTE, MINAS) en vue de leur implication effective et de leur rôle important dans la mobilisation des populations pour les sensibilisations, et spécifiquement la préparation des jugements supplétifs. Au terme de ce processus, il est attendu que les bénéficiaires reconnaissent progressivement l'importance de actes d'état civil ; et que la demande s'augmente à plus de 80%.

En ce qui concerne l'exécution de ces projets, il faut noter qu'au cours de l'année 2020, le chronogramme d'exécution des activités a connu un frein à cause de la propagation du COVID 19 qui a bloqué les activités pendant presque cinq mois. Dans le département du Mbam et Kim, nous avons néanmoins au cours du premier semestre de procéder à la prise de contact avec les différents acteurs et à la mise à jour de la situation de référence. Dès l'entame du second semestre, l'atelier de lancement officiel a été exécuté et a connu la présence d'une cinquantaine de participants de plusieurs catégories. Il s'agissait des



Photo n5 : Photo de famille des participants à la fin de la session de formation à Ntui dans le département du

représentants des services déconcentrés de l'Etat et autres institutions intervenant dans la question de l'état civil (notamment le MINDEVEL, le MINAS, le MINPROFF, le MINJUSTICE, le MINSANTE, le MINEDUB, le MINESEC), les autorités communales, le BUNEC, les OSC actives dans le département du Mbam et Kim (ONU femme, etc.) ; les autorités traditionnelles et religieuses. Tous ces acteurs clés ont été informés du projet, ses objectifs et la méthodologie de mise en œuvre de ses différentes activités sur le terrain.

A la suite du lancement officiel du projet, l'activité suivante a été le renforcement des capacités des facilitateurs endogènes à savoir 34 personnes (7 femmes et 27 hommes) venant des 5 arrondissements du Mbam et Kim. Il faut relever que cet atelier a consisté à outiller lesdits facilitateurs aux techniques d'animation et de sensibilisation afin qu'ils acquièrent les connaissances nécessaires pour organiser les séances de sensibilisation sur les faits d'actes d'état civil (AEC). Ils ont également été enseignés sur le cadre juridique des actes d'état civil et les différentes procédures y relatives.

Après cette formation, les facilitateurs se sont jetés dans la mouvance des sensibilisations et de la collecte des informations dans leurs arrondissements respectifs. A cet effet, l'équipe du projet a procédé depuis le mois de septembre 2020 à la sensibilisation des bénéficiaires

finaux sur l'importance des actes d'état civil. Les responsables des centres principaux et secondaires d'état civil, et les animateurs endogènes identifiés pendant les phases précédentes ont été fortement impliqués au cours de cette étape. Cette phase de sensibilisation au cours de laquelle une quarantaine de séances de sensibilisation se sont tenues, a été l'occasion de coller 250 affiches et distribuer 200 dépliant de sensibilisation, 1500 prospectus prévus à l'occasion. 1 300 besoins en AEC ont été enregistrés auprès des populations. Les activités se poursuivront au cours de l'année 2021 avec un accent sur la poursuite des sensibilisations, l'appui à l'établissement des AEC dans les délais, le plaidoyer auprès des institutionnels, l'organisation des jugements supplétifs et des mariages collectifs. A ce stade du projet, les populations de par leurs besoins connaissent l'importance des actes d'état civil ainsi que les conséquences de leur absence ; et se mobilisent pour s'en procurer.



Sensibilisation des notables de la chefferie Ngouétou et adoption du jour de la sensibilisation de la population à la chefferie



Séance de Sensibilisation à l'école primaire privée protestante de Yoko- classe CM2



Sensibilisation à l'école catholique de Ngoro

Sensibilisation à l'école Catholique de Ngoro-centre par la FE ABE Cécile



Sensibilisation au marché de Yassem... Ngoro

Sensibilisation au marché de Yassem-Ngoro

Photo n 6 : Quelques images de la sensibilisation dans le département du Mbam et Kim

A Nguibassal, les activités ont été les mêmes, à la suite de la formation de 12 animateurs endogènes, 48 séances de sensibilisation ont été menées et 554 besoins de demandes d'établissement des AEC ont été collectés sur le terrain. 183 dossiers complets ont été constitués pour les jugements supplétifs. Le suivi et plaidoyer ont été conjointement effectués avec la mairie, auprès du président des tribunaux d'Eseka pour la préparation de l'audience

foraine et du médecin chef de l'hôpital de District de Ngok Mapubi en vue de l'établissement des certificats d'âge apparents le jour de l'audience. Ladite audience foraine s'est tenue le 16 Octobre 2020 au cercle municipal de Nguibassal. Le tribunal était composé du président des tribunaux d'ESEKA, d'une greffière d'instance, d'un Procureur de la République, et d'un médecin. En fin de compte, le tribunal a jugé 160 dossiers ; permettant à ces bénéficiaires de pouvoir disposer de leur acte de naissance.



Photo n 7 : Quelques images de l'audience foraine au cercle municipal de Nguibassal

Au début du mois de mars, en accord avec la commune, un mariage collectif a été célébré le jour de la fête de la femme. Ladite cérémonie a connu la participation de huit couples qui se sont légalement mariés. 08 couples ont acquis leurs actes de mariage via le mariage collectif. Les animateurs locaux ayant permis l'obtention de ces résultats ont été mis en relation directe avec les maires et les tribunaux afin de faciliter l'établissement des AEC aux populations après notre passage au sein de leur communauté. A cet effet, ils pourront sur la base des déclarations de naissance et photocopie des CNI des parents et témoins, faire établir les actes des enfants auprès de la mairie, et aider ceux dont les délais sont dépassés à constituer les dossiers pour le tribunal.



Photo n°8 : Quelques bénéficiaires du mariage collectif avec Madame le Maire



4

ORGANISATION ET GESTION INTERNE DE GVC

*« Un seul combat : Protection de
de l'Environnement et des personnes
vulnérables....*

*Un seul but : Développement
Durable »*

A la fin de l'année 2018, l'ONG a été réorganisée et une nouvelle équipe de direction a été mise en place.

Il y a lieu de relever que suite à la démission du Secrétaire Exécutif, le bureau exécutif de l'ONG a été revu en Assemblée Général au 4^e trimestre de l'année 2018. Depuis cette date Ce bureau se présente comme suit :

Président : KOUEDA KOUNG Jean

Secrétaire Exécutif : LONKENG Charles

Secrétaire Exécutif Assistant : TAKUETE Martial

Trésorier : Mme SOGANG Victorine

Commissaire aux comptes : Mme MBOGNING Sandrine

Il était prévu au cours de cette année de redynamiser l'Organisation et de relever le niveau professionnel des employés. Pour le faire, les capacités du personnel ont été permanemment renforcées. Le personnel de GVC a acquis des connaissances sur la méthodologie de production des principaux extrants (tant sur le fond que sur la forme) à l'instar des comptes rendus d'activités, termes de référence, rapports d'activités, articles, documents de projets, etc., la finalité étant que le personnel puisse élaborer des documents de bonne qualité tout en respectant les délais requis.

Le manuel des procédures de gestion administrative et financière de GVC a été actualisé. Un accent particulier a également été mis sur l'attitude professionnelle à avoir au sein de l'Organisation ; et

l'information sur les administratives / mises en œuvre.

En vue de l'atteinte pour 2020, la instauré une basée sur la tenue techniques respect des administratives / En effet, ces production, tenues pour but de faire

GVC a passé ces dernières années à poser des socles solides pour s'échafauder une identité, et une approche la caractérisant.

Aujourd'hui, elle se doit de penser à un réaménagement de son système de fonctionnement en vue d'une meilleure productivité

procédures financières qui y sont

des résultats planifiés hiérarchie de GVC a nouvelle dynamique des réunions hebdomadaires et le procédures financières en son sein. réunions de chaque semaine, ont une mise au point sur

les activités réalisées la semaine précédente, l'évolution des projets en cours d'exécution et les difficultés rencontrées, la prise en compte des recommandations faites au personnel, ainsi que le suivi des dossiers existant dans le portefeuille de chaque employé en mettant un accent particulier sur leur niveau d'avancement respectif. Quant au respect des

procédures, les employés ont été amenés à remplir le bloc-notes de présentation des plannings hebdomadaires, les fiches de production journalière, le tableau de bord des dossiers ; et un accent a été mis sur le respect des étapes de traitement des dossiers, de la transmission des besoins, des heures d'impression des documents, de la ponctualité, l'attitude professionnelle, etc.



Photo n 9 : Une partie du personnel au cours des réunions de production

GVC a également renforcé la qualité de son personnel en embauchant de nouveaux

« Pour nous, communiquer
c'est surtout faire connaître
nos valeurs, notre vision, et
les partager avec un plus
grand nombre de détenteurs
d'enjeux. . . »

employés ayant une expérience prouvée dans le domaine du développement, afin de l'accompagner dans la mise en œuvre de ses activités. Cinq stagiaires dont deux stagiaires académiques et trois stagiaires professionnels, ont été reçus et encadrés au sein de GVC. Des deux stagiaires académiques, une a été accompagnée pour l'obtention du diplôme de Master 2 en Sociologie Option Management des projets de développement ; et l'autre pour le diplôme d'ingénieur environnementaliste.

Cette nouvelle mouvance a permis de s'assurer de l'efficienne et l'efficacité du travail au sein

de l'Organisation.

En vue d'une meilleure visibilité de l'Organisation, une synthèse des informations relatives aux activités de l'Organisation a été faite à travers des articles portant sur des sujets pertinents, publiés dans le site web, de GVC ([http:// www.glovilcam.org](http://www.glovilcam.org), sur la page Facebook et les plateformes de communication des partenaires.

A l'interne, le Secrétaire exécutif en plus de ses tâches régaliennes, a œuvré en vue de l'obtention de nouveaux financements. Un accent particulier a été mis sur le montage des projets, les réponses aux appels à propositions/manifestations, etc. Les projets montés sur les problématiques portés par l'Organisation ont été soumis à des bailleurs de fonds en vue de potentiels appuis.

5

PERSPECTIVES ET DEFIS

***« Citoyenneté active, Genre,
Protection de l'environnement et
Développement participatif !!! »***

La lutte contre la pauvreté au sein des populations vulnérables (femmes, enfants, populations autochtones et réfugiés), la promotion des énergies respectueuses de l'environnement, l'amélioration du cadre et conditions de vie des communautés vivant autour des grands projets de développement constituent le cadre dans lequel se développent les activités de l'organisation.

GVC en 2021, poursuivra son combat pour le maintien des équilibres naturels et du patrimoine, avec une intensification de la recherche de financements pour ses projets aussi diversifiés que le sont ses domaines d'action.

Pour l'année 2021, la problématique liée aux droits de l'homme et à la citoyenneté active sera au centre de nos actions. Notre cible étant les populations vulnérables vivant en milieu urbain et péri-urbain, leur niveau de revenus est faible et nombreux n'arrivent pas à honorer les coûts liés aux jugements supplétifs pour actes de naissance. L'accompagnement de GVC vise à faciliter l'acquisition gratuite des AEC à ces populations. L'enjeu majeur sera de mobiliser tous les acteurs surtout institutionnels autour de la cause afin que tous permettent aux populations du Mbam et Kim d'acquérir leurs AEC.

Les questions relatives à la protection de l'environnement notamment en lien avec la foresterie communautaire, les populations

riveraines autour des barrages et l'amélioration du cadre légal du secteur des énergies renouvelables occuperont une place fondamentale dans nos activités.

L'intégration et la prise en compte de l'aspect Genre dans toutes les planifications et réalisations en vue de l'amélioration du cadre et des conditions de vie des femmes.

Le lobbying /plaidoyer est indispensable à l'endroit des acteurs directs (responsables locaux et acteurs institutionnels) en vue de leur engagement « désintéressé » aux projets de développement mis en œuvre au sein de leurs communautés.

Les stratégies à mettre en œuvre seront identifiées en vue de la consolidation des acquis et la pérennisation des actions menées pour un développement participatif durable.

Les défis pour les interventions futures sont liés à l'adhésion des populations et surtout des acteurs institutionnels aux idées de l'Organisation.

La protection de l'environnement et la gestion durable du patrimoine naturel et culturel doivent passer par la transformation des comportements tant au niveau des structures administratives et gouvernementales que des communautés rurales et urbaines. »

A l'interne, le renforcement continu des capacités du personnel permanent de l'Organisation, le montage des projets / recherche des financements, ainsi que la communication et la visibilité de l'Organisation sont indispensables pour une meilleure productivité.

CONCLUSION

Nous retenons de l'année 2020, comme celle de l'exécution. Nous souhaitons que 2021 soit l'année de la consolidation ; du rapprochement de l'Organisation auprès des autres OSC qui œuvrent dans le développement durable et la protection de l'environnement ; de l'accompagnement des communautés locales / populations à construire une citoyenneté active, tout en participant au développement et à l'autodétermination de ces populations.

Acteur du développement que nous sommes, nous devons non seulement accroître nos missions sur le terrain, mais également renforcer nos dispositifs de mesures d'impact. La prise en compte de l'aspect Genre et le respect des droits élémentaires nous interpellent ; nous mettrons aussi un accent particulier sur la communication afin d'expliquer et de vulgariser ce que nous faisons.

De plus, nous évoluons dans un monde où les défis écologiques et humains sont immenses. A cet effet, des actions innovantes doivent être entreprises en matière de développement afin de répondre aux ambitieux objectifs de développement, et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations tant en milieu rural qu'urbain.

Enfin !!!

***Accompagnons LES PERSONNES
VULNERABLES ET INDIGENTES, à vivre
DECEMMENT dans un ENVIRONNEMENT
SAIN ACTUEL, qui sera légué aux
générations futures !***